

Ateliers pouvant être animés par des sapeurs-pompiers

Un détecteur dans ma maison

Atelier
N°1

Durée : 15 à 30 min

Matériel : Planche « Un détecteur dans ma maison », vignettes DAAF, un détecteur de fumée.

Objectif : Comprendre l'utilité d'un DAAF(*) et où le placer.

Message délivré : Le détecteur de fumée permet de sauver des vies en alertant dès qu'il y a un départ d'incendie dans la maison. Il avertit par un signal sonore puissant les occupants du logement, notamment la nuit lorsque le niveau de vigilance est au plus bas. Il se fixe au plafond. Son coût est en moyenne de 20 euros. Il se place en priorité dans le couloir qui mène dans les chambres. Il faut au minimum en installer 1 par niveau. Les DAAF peuvent être installés dans toutes les pièces de la maison, sauf dans la cuisine, le garage, la salle de bain, où le détecteur risque de se déclencher inopinément. Dans ce cas, un Détecteur Autonome Avertisseur de Chaleur (DAAC) pourrait être adapté.

→ Un atelier en 3 temps :

1. Un exposé préalable est fait sur le DAAF. Expliquer brièvement ce qu'est le DAAF, à quoi il sert, etc.
Cette explication doit durer environ 5 minutes.
2. Distribuer les planches « Un détecteur dans ma maison ». Les enfants doivent placer les vignettes représentant un détecteur sur les pièces de la maison qui leur semblent les plus appropriées.
Cet exercice doit durer environ 5 minutes.
3. Après l'exercice, un retour est fait avec une correction, et un résumé des bons emplacements et ceux à éviter pour l'installation du DAAF.
Cette explication doit durer environ 5 minutes.



(*) Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée